Lutte contre la drogue: plan d'action 1995-1999

1994/2088(COS) - 15/06/1995

Sir J.STEWART-CLARK(PPE,RU) a souligné que l'art.K du troisième pilier du T.U.E parle de la drogue et, tout en approuvant la création d'EUROPOL, il regrette que celle-ci ne soit pas dotée d'une convention. En outre , il déplore que l'observatoire drogues de Lisbonne ne jouisse pas d'une autorité suffisante. Enfin, en rappelant que les PECOs constituent un nouveau marché pour les narco-trafiquants, il se plaint de ce que les frontières de l'Union à l'Est ne soient pas assez surveillées. A cet effet ,il faut utiliser les fonds de PHARE et TACIS pour l'entraînement et l'equipement nécessaire et se joindre aux efforts des Etats-Unis pour surveiller davantage les frontières. Le Commissaire Mme Gradin estime que le rapport du PE va dans le sens du plan d'action de la Commission.Il s'agit de lutter contre la drogue à tous les niveaux(par rapport tant à la demande qu'à l'offre) et d'améliorer la coordination tant au niveau national qu' au niveau international. Elle partage tout autant la proposition d'un rapport annuel que l'organisation par le PE et la Commission d'une conférence sur cet sujet.